



INFORMATIONS

Cher Patient,

Avant tout traitement, nous nous efforçons, avec votre collaboration, de déterminer très précisément les différentes étapes de votre plan de traitement ainsi que le montant de l'investissement qu'il représentera.

Nous élaborons **systématiquement** un devis préalable.

Aussi, afin d'offrir à nos Patients une plus grande flexibilité concernant le paiement des honoraires, nous vous informons que le Cabinet accepte le paiement par :

- Carte Bleue
- Chèque Bancaire
- Espèces

Nous vous rappelons que les modalités de paiements habituelles sont les suivantes :

Pour les soins remboursés par la sécurité sociale :

- Paiement à la fin de chaque séance
(Le cabinet utilise la télétransmission : Carte Vitale)

Pour les traitements de longue durée et les prothèses :

- Début de traitement : 30%
- Milieu : 30%
- Fin du traitement : 40%

Toutefois, afin de permettre au plus grand nombre de nos patients de réaliser les traitements dont ils ont besoin, le Cabinet offre la possibilité d'ententes financières, au plus juste des intérêts de chacun et dans le respect de notre engagement pour la QUALITE des SOINS et du SERVICE que nous offrons.

Toute notre équipe se tient à votre disposition pour plus d'informations.

L'équipe DENT'AR